

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

9 septembre 2012

N°2012-09-1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 JUILLET 2012

Le compte rendu de la séance du 3 juillet 2012 est adopté à l'unanimité.

N°2012-09-2 RÉALISATION DU POLE ECOLOGIQUE LANDAIS SUR LA COMMUNE D'AIRE-SUR-L'ADOUR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur le projet de réalisation du Pole Écologique Landais sur la commune d'Aire-sur-l'Adour.

N°2012-09-3 ACQUISITION D'UNE AUTOLAVEUSE - Décision modificative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- L'acquisition d'une auto laveuse CT40 C50 alimentée par fil électrique, auprès de la société SOPECAL, pour un coût total TTC de 3 289 € (2 750 € HT).
- les virements de crédits afférents.

N°2012-09-4 DEGRADATION DE MOBILIER URBAIN - Remboursement des frais par l'auteur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder au remplacement de la barrière endommagée lors d'un accident survenu le 13 août 2012 et d'en demander le remboursement à la responsable.

N°2012-09-5 DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT TEMPETE ET DE SON SUPPLÉANT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, désigne :

- Monsieur Eric ZAMPROGNA, correspondant tempête pour la commune de Cazères-sur-l'Adour ;
- Monsieur Jean-Michel ESTEFFE, correspondant tempête suppléant pour la commune de Cazères-sur-l'Adour.

N°2012-09-6 PPRT – SOCIÉTÉ TIGF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques associé à l'établissement TIGF implanté sur le territoire des communes de Lussagnet et de Le Houga.

N°2012-09-7 RECHERCHE DE LEGIONNELLES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre en place le contrôle de recherche des légionnelles pour les installations des douches aux vestiaires de l'ensemble sports et loisirs et au stade du Tremblant.

N°2012-09-8 FRAIS D'ANNONCES 2007 - Décision modificative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder aux virements de crédits suivants :

- section d'investissement – Dépenses – opération 041 :
 - article 2151 – réseaux de voirie : + 302,23 €
- section d'investissement – Recettes – opération 041 :
 - article 2033 – frais d'insertion : + 302,23 €

N°2012-09-9 DEMANDE DE SUBVENTION 2012 - Association de Gymnastique de Cazères

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 2 abstentions (Madame Sylvie Cattarinussi et Madame Véronique Tribout), DECIDE :

1 - l'octroi de la subvention suivante :

- Association Gymnastique de Cazères : subvention de fonctionnement 2012 : 305 €

2 - les virements de crédits afférents.

N°2012-09-10 TRAVAUX SALLE DES FETES - Location MARIAGE Couet/Leblond / Location REPAS Tribout

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 abstention (Madame Véronique Tribout) décide de réduire de 50% le forfait de location de la salle des fêtes demandé à :

- Monsieur et Madame Couet / Leblond ;
- Monsieur et Madame Tribout.

DIVERS / INFORMATIONS

N° 2012-09-11 TRAVAUX BATIMENTS Mairie – Bureau du SIVU scolaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte le devis de l'entreprise JOIE, d'un montant TTC de 1 389,56 €, relatif à la réfection du sol du bureau occupé par le SIVU scolaire.

N° 2012-09-12 TRAVAUX BATIMENTS Vestiaires Ensemble Sports et Loisirs

Il est décidé, à l'unanimité, de carrelé ces vestiaires.

- DETR – Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour 2013, aucun des travaux prévus par la commune n'est éligible au titre de la DETR.
- Salle de réunion : les châssis coulissants ont été posés.
- Salle des fêtes : les puits de jour ont été installés.
- Ensemble Sports et Loisirs : la pose des panneaux photovoltaïques est terminée. Quelques dépenses à prévoir pour notamment le remplacement des plaques du plafond et la reprise des exutoires de fumées.
- Cuisine salle des fêtes : l'armoire de maintien en température a été livrée. L'entreprise Scop Escriba installera le nouveau matériel pour la fin septembre 2012.
- SYDEC : nous sommes toujours dans l'attente du chiffrage de l'enfouissement des réseaux rue Gaston Phoebus ; rue de Navarre et rue de Gaillat.
- Toilettes publiques : une plainte a été déposée suite à l'incendie volontaire des toilettes publiques situées place Saint-Barthélémy.
- Vestiaires ensemble sports et loisirs : l'entreprise Lalanne a débuté les travaux de remplacement des douches. Coût : 5 372,56 € HT.
- Salle de sport : 3 entreprises ont présenté une offre. C'est l'entreprise ST Groupe qui a été retenue pour un montant HT de 42 882,50 €.
- Ecole : les plafonds de 2 classes et du couloir ont été remplacés ainsi que la laine de verre.
- Ecole : le revêtement de la cour est terminé. Il reste à régler un problème de faux niveau.
- Ecole : les modifications électriques nécessaires suite aux observations de l'APAVE doivent être réalisées. Devis Entreprise Allez & Cie : 487,03 € HT.
- Salle de sport : des devis ont été demandés pour les peintures intérieures.

- GRDF – le rapport d’activité 2011 relatif à la commune a été transmis en mairie.
- Courir pour la vie / courir pour Curie – cette manifestation aura lieu le 6 octobre 2012.
- Le TGI informe de la vente sur saisie d’une maison.
- Stockage TIGF Lussagnet / Izaute : le rapport annuel a été adressé en mairie.
- La préfecture informe que des mesures géophysiques en 3 D seront réalisées courant 2013, pour TIGF.
- TIGF change de dénomination : Transport Infrastructure Gaz France.
- La Poste : le bureau d’Aire-sur-l’Adour sera fermé pour travaux du 24 septembre au 5 octobre inclus. De ce fait, les horaires du bureau de Cazères seront élargis.
- Maïsadour informe sur la cessation d’activité du dépôt d’ammoniac.
- les cartes postales des familles Sous et Bessède circulent parmi les conseillers.
- ADACL : le catalogue de formation des élus est consultable en mairie.
- Monsieur le Maire sera absent du 15 au 22 septembre 2012.
- Théâtre : Madame Rolande Bessède précise que la pièce de théâtre est fixée au samedi 29 septembre, à 15h30.
- Foire : elle se tiendra les 20 et 21 octobre – samedi 20 : le matin concours de dessin – dimanche 21 : vide grenier sur la place.

L’ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h 55.

Fait à Cazères-sur-l’Adour, le 14 septembre 2012.
Le Maire,

Francis DESBLANCS